

Initiatives ministérielles

tée qui fabrique la farine Five Roses de Montréal et qui sont en grève depuis le 6 juin dernier.

• (1300)

Ils sont venus manifester aujourd'hui sur la colline parlementaire, je vais les rencontrer tantôt. En plus d'exprimer ma solidarité aux travailleurs en conflit, je profite de cette occasion pour demander au ministre du Développement des ressources humaines de déposer un projet de loi afin d'introduire dans le Code du travail fédéral une disposition anti-briseurs de grève. Cette disposition existe déjà dans le Code du travail du Québec, avec de très bons résultats.

[Traduction]

Madame la Présidente, comme vous le savez, je suis venu au Québec en 1974, à la suite du coup d'État militaire qui a eu lieu au Chili le 11 septembre 1973. Ma femme, mes deux enfants alors âgés de cinq et trois ans et moi-même, ainsi que des milliers d'autres Chiliens avons été très bien accueillis par les Québécois, qui sont profondément généreux. Nous avons travaillé et nous continuons de travailler fort pour assurer une vie meilleure à nos enfants et à nos petits-enfants et pour contribuer à l'avancement de la société.

Aujourd'hui, je suis toutefois profondément attristé par le sentiment d'hostilité qui existe envers les immigrants et les réfugiés.

[Français]

On constate ce sentiment au Canada, comme dans l'ensemble des pays riches.

Les immigrants apportent une contribution immense à ces pays dans tous les secteurs de l'activité économique, sociale, culturelle et même politique.

Je suis fier, 20 ans après mon arrivée dans ce pays, d'avoir été élu en octobre dernier député à la Chambre des communes par une majorité francophone de Montréal-Nord avec le soutien du mouvement syndical et des communautés ethno-culturelles. J'étais encore plus fier quand mon chef, le leader de l'opposition officielle, m'a confié le mandat d'agir à titre de porte-parole en matière de citoyenneté et d'immigration.

Je pense que ce projet de loi, même s'il possède certains angles positifs, sera perçu comme associant immigration et criminalité et va accroître la xénophobie et le racisme au Canada. Il faut répéter ce que les statistiques montrent clairement, à savoir que les nouveaux arrivants sont encore plus respectueux des lois et que leur taux de criminalité est inférieur à celui des Canadiens de naissance.

Je demande au ministre de lancer immédiatement une campagne et un programme complets d'information et de sensibilisation qui mettent tous les Canadiens au courant de tous les faits liés à l'immigration et de tous les avantages qui en découlent, de la richesse et de la contribution immenses que les immigrants ont toujours apportées à ce pays.

[Traduction]

M. Philip Mayfield (Cariboo—Chilcotin): Madame la Présidente, j'aimerais amorcer mon évaluation du projet de loi C-44 en disant que c'est un petit pas dans la bonne direction.

Depuis plusieurs années, les Canadiens se disent très inquiets du système d'immigration en vigueur au Canada. Bon nombre estiment notamment que les niveaux d'immigration sont trop élevés. Certains s'inquiètent aussi des compétences et du niveau de scolarité des immigrants qui viennent au Canada, ainsi que de l'efficacité du ministère de l'Immigration à appliquer la politique du gouvernement.

• (1305)

Si le gouvernement libéral veut que les Canadiens aient confiance dans le système et dans les responsables qui l'administrent, il a alors l'obligation morale de tenir compte de ces préoccupations et d'agir dans l'intérêt de tous les Canadiens.

L'une des grandes préoccupations des Canadiens à ce chapitre, c'est le rapport entre l'immigration et la criminalité. Au cours de la dernière année, plusieurs incidents ayant retenu l'attention du public au Canada mettaient en cause des immigrants impliqués dans des activités criminelles, et ils auraient pu être évités si les mesures adéquates avaient été prises. À cause de cela, on a ensuite accordé plus d'attention au rapport entre l'immigration et le système de justice criminelle.

Selon des documents gouvernementaux confidentiels qui ont fait l'objet de fuites auprès des médias, les gens ont l'impression que le gouvernement a perdu la maîtrise du programme d'immigration. C'est là l'opinion des Canadiens, qui estiment qu'il faut choisir les immigrants avec plus de soin. Il est très clair que les Canadiens veulent voir des changements dans la façon dont est administré le système d'immigration au Canada.

C'est précisément ce que mes collègues du Parti réformiste et moi-même préconisons depuis un certain temps, et cela n'a d'ailleurs rien de très surprenant, car notre parti s'emploie d'abord et avant tout à comprendre les souhaits et les désirs de la majorité des gens. Autrement dit, notre parti accorde une très grande attention à ce que nos électeurs nous disent. Ils nous disent depuis assez longtemps qu'ils sont en train de perdre foi dans le système d'immigration parce qu'ils estiment qu'il est mal administré et mal appliqué.

Je me réjouis de constater que le gouvernement libéral est enfin ouvert aux solutions sensées que le Parti réformiste propose depuis un certain temps à ce sujet. Comme je l'ai déjà dit, je considère que le projet de loi est un pas dans la bonne direction. Mais notre parti a choisi de ne pas l'appuyer pour deux raisons principales.

La première, c'est que le projet de loi ne préviendra pas l'entrée au Canada en tant que réfugiés de personnes ayant un dossier criminel. La deuxième, c'est la crainte que le gouvernement libéral se serve de l'adoption de ce projet de loi comme un prétexte pour continuer de ne pas donner suite aux préoccupations des Canadiens au sujet du processus d'immigration.

Certes, le projet de loi représente un pas dans la bonne direction. L'une des dispositions du projet de loi que nous appuyons